



# La Réduction des Risques et des dommages

Association Addictions France et le Pélican



Vendredi 12 avril 2024





# Présentation Association Addictions France

# QUI SOMMES-NOUS ?

- Une association reconnue d'utilité publique
- Fondée en **1872** par Louis Pasteur et Claude Bernard
- Au service des personnes touchées par des conduites addictives et leur entourage
- Qui agit pour faire évoluer les opinions et la législation

L'association est agréée d'éducation populaire et service civique. Ces deux agréments lui permettent d'intervenir en milieu scolaire :



L'association est également membre de la Fédération Française d'Addictologie.

# NOTRE MISSION



“

Améliorer la Santé

En agissant sur

Les addictions

Et leurs conséquences

”

**Association Addictions France** agit au plus près des populations et propose un accompagnement médico-psycho-social continu et global des personnes.

L'association intervient sur toutes les conduites addictives : alcool, tabac; cannabis, médicament psychotropes, drogues illicites, pratiques de jeu excessives et autres addictions sans substance.

Elle est également force de proposition pour faire évoluer les opinions et la législation.

La réduction des risques  
et des dommages:

Réduction des risques et  
des dommages, Mise à  
disposition de matériels

## Association Addictions France

### **Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)**

- La Ravoire: 04 79 96 09 33

- St Jean de Maurienne 04 79 59 92 77

- Pont de Beauvoisin 04 76 91 52 36

Le soin:

Les **CSAPA** accompagnent les  
personnes ayant une  
consommation excessive, un  
usage nocif ou présentant une  
addiction ainsi que leur  
entourage à travers une  
approche pluridisciplinaire  
(médecin, psychologue,  
infirmier, éducateur,  
travailleur social).

La prévention:  
Sensibilisation auprès  
des jeunes, de  
personnes en insertion,  
en milieu carcéral...



## - La Consultation Jeunes Consommateurs



**Consultations  
Jeunes  
Consommateurs**

C'est un lieu pour les jeunes de 12 à 25 ans.

**GRATUIT – CONFIDENTIEL - ANONYME**

CJC : PONT DE BEAUVOISIN / YENNE / LA RAVOIRE / SAINT JEAN DE MAURIENNE

**CJC de pont le  
beauvoisin –  
Justine  
04 76 91 52 36**

**CJC de la Ravoire -  
Céline  
04 79 96 09 33**

## LE SERVICE DE PREVENTION ET DE FORMATION

- Interventions en milieu professionnel : Sensibilisation et formation
- Informer les populations sur les effets et risques des conduites addictives en travaillant avec elles sur leurs compétences (CPS) pour faire face aux sollicitations et aux difficultés quotidiennes. – Levier de protection
- Intervention auprès du public jeunes 12 – 25 ans (lycées professionnels, généraux et technologiques, collèges, Filière SEGPA, EREA, Ecole de la deuxième chance, AFPA promo 16-18 ans, CHS de Bassens, Protection de l'enfance ...
- Intervention auprès des entreprises d'insertion et chantiers d'insertion du département de la Savoie
- Intervention en milieu carcéral
- Membre actif de Project 73 – dispositif départemental à destination des jeunes (Prévention faite par les Jeunes Pour les Jeunes).
- Membre actif de l'Observatoire de la Jeunesse départementale 73
- Collaboration avec Régie plus pour intervenir en milieu festif – carré curial de Chambéry
- Action de mobilisation nationale – Mois sans tabac – Dry January

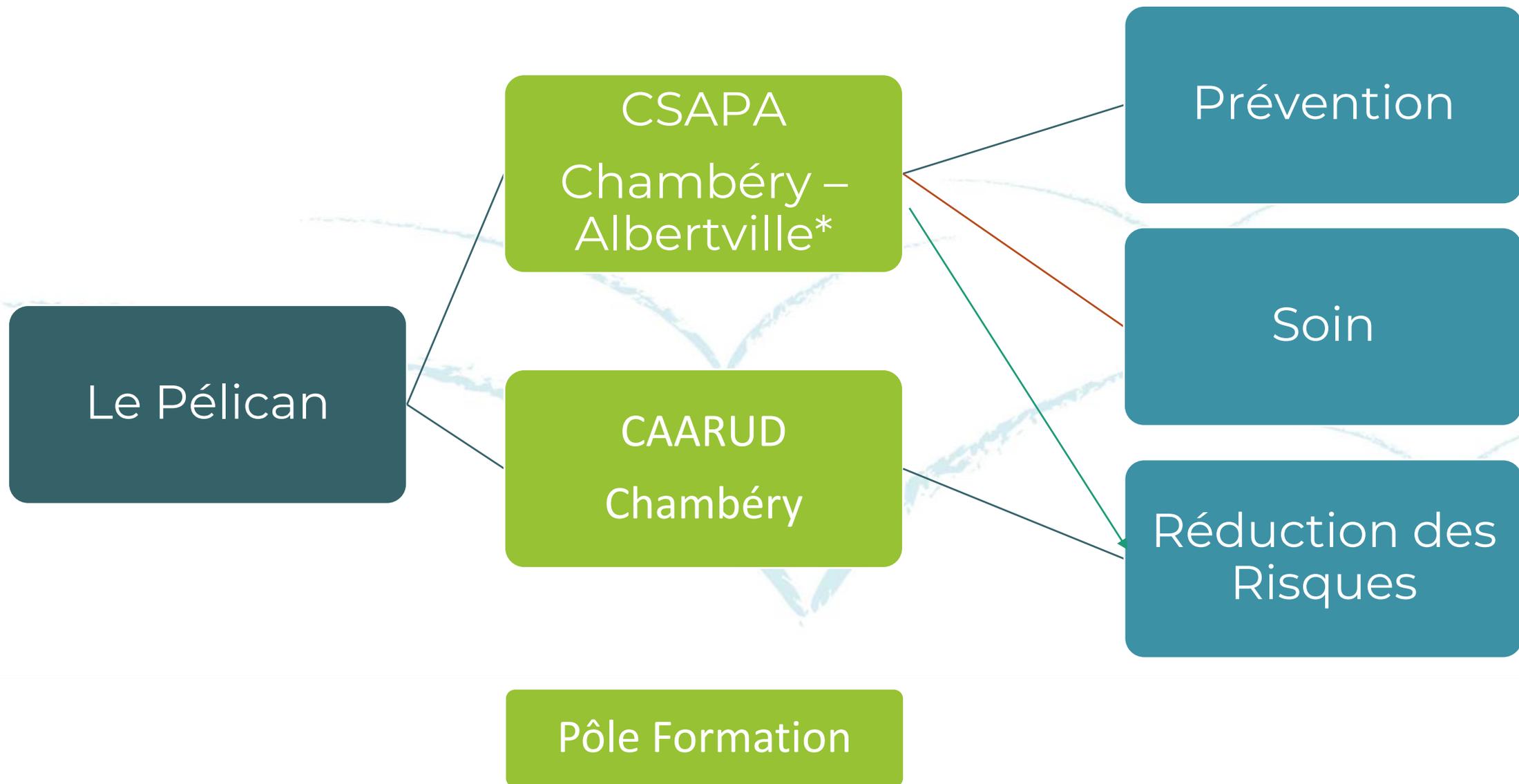


# le pélican

ASSOCIATION SPÉCIALISÉE  
EN ADDICTOLOGIE

[www.le-pelican.org](http://www.le-pelican.org)

[www.facebook.com/lepelican73](https://www.facebook.com/lepelican73)



# Le Pélican

## En direction de :

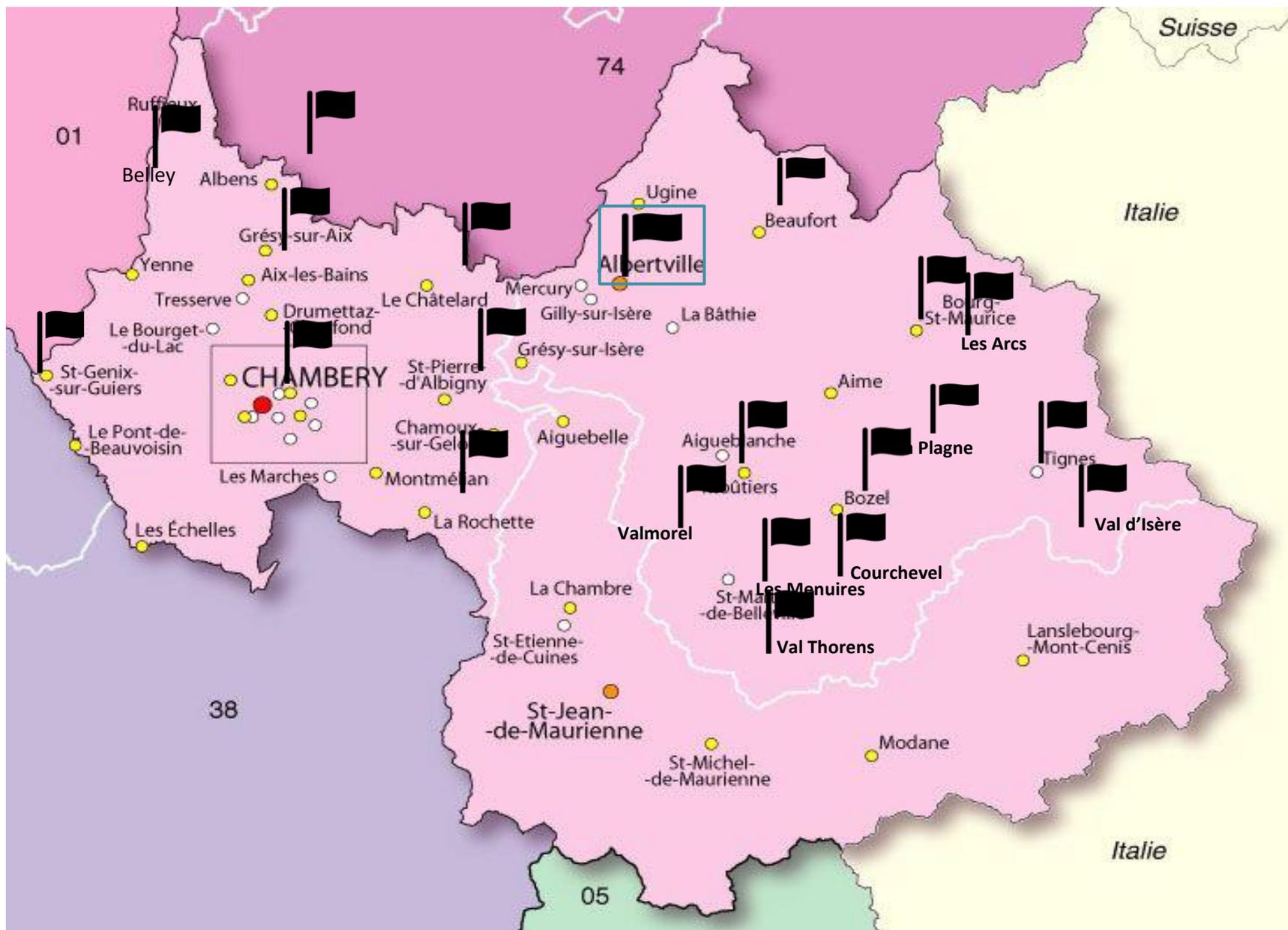
- Les personnes souffrant d'une conduite addictive
- Les familles
- L'entourage

## Est composé d'une équipe pluridisciplinaire:

- Educateurs
- Psychologues
- Médecins
- Infirmières
- Assistante sociale
- Chargé d'insertion professionnelle
- Pharmacienne

# NOS VALEURS – NOS PRINCIPES

- Libre adhésion
- Non jugement
- Gratuité des soins
- Confidentialité
- Respect de l'anonymat



## Les lieux d'intervention

**CSAPA de Chambéry**  
**Centre de soin**  
**241 Chemin des moulins à Chambéry**

**Antennes:**

- Aix les Bains
- Belley
- Saint Genix sur Guiers
- Saint Pierre d'Albigny
- Maison d'arrêt de Chambéry

**CAARUD**

- Permanences à la boutique les lundis, mercredis et vendredis après-midi.
- Permanences dans les locaux de la cantine savoyarde et l'Espace Solidarité
- Allers-vers sur Chambéry, Aix les Bains.
- A venir: Développement d'une antenne mobile avec Camion.

**CSAPA d'Albertville**  
**Centre de soin**  
**45 Avenue Jean Jaurès**

**Antennes:**

- Bourg Saint Maurice
- Moutiers
- Centre pénitentiaire d'Aiton
- Interventions en stations:
  - Valmorel
  - Tignes
  - Courchevel
  - Val d'Isère
  - Les Arcs
  - La Plagne
  - Les Ménuires
  - Val Thorens

# Les Missions du Pélican

- **INFORMER**
  - **PREVENIR**
  - **SOIGNER**
  - **ACCOMPAGNER**
- 
- A decorative graphic consisting of several stylized blue bird silhouettes in flight, arranged in a wave-like pattern across the middle of the slide. The birds are simple line drawings with their wings spread, flying from left to right.

# LE CSAPA

## (Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie)

### Les lieux d'action

- Au centre de soins ou dans les différentes antennes pour des consultations sur rendez-vous
- En environnement carcéral à la maison d'Arrêt de Chambéry ou le Centre Pénitentiaire d'Aiton
- Lors de rencontre avec des partenaires (médecins, associations, structures sociales ...)
- Au sein des appartements thérapeutiques
- En extérieur lors des évènements nationaux (Dry January, Mois Sans Tabac ...), des visites sur les lieux de vie, de sorties éducatives, de rencontres parentalité ...

### Les types d'action

- **Rendez-vous avec les différents professionnels lors de rencontres individuelles :**
  - Entretien médical ou éducatif
  - Entretien tabac
  - Dispensation de méthadone
  - Séance de sophrologue
  - Séance de yoga
  - Rencontre avec les résidents des appartements thérapeutiques
- **Rendez-vous avec les différents professionnels lors de rencontres en groupe**
  - Groupe de parole addiction au sexe, au jeu, achat compulsif, femmes, activités physiques et sportives...
  - Entretiens familiaux
  - Rencontre parentalité

# Le service Prévention et Formation

## Les actions :

- Développer les facteurs de protection
- Développer les compétences psychosociales (CPS)
- Eviter la mise en place de problématiques addictives
- Réduire les risques

## Les lieux d'actions :

- Milieu scolaire
- Parentalité
- Quartiers prioritaires
- Précarité
- Saisonnalité
- Milieu rural et montagnard,...
- En entreprise

# Le Service des Appartements thérapeutiques

4 logements meublés et situés sur la ville de Chambéry (Studio ou T2)

Public:  
Femmes, Hommes  
majeurs ou parent isolé  
avec enfant

## L'accompagnement proposé :

- Le soutien et l'accompagnement des usagers inscrits dans **une démarche de changement liée aux consommations** (gestion des consommations alcool, projet d'abstinence...).
- Le soutien dans la **restauration des droits sociaux et administratifs.**
- Le soutien dans le réapprentissage de la gestion du quotidien avec ou sans produits.
- L'élaboration d'un **projet socio-professionnel** et le soutien dans sa mise en œuvre.
- L'élaboration d'un **projet logement** et le soutien dans sa mise en œuvre.

# HISTOIRE DE LA RDRD



**La Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) s'inscrit et inscrit l'utilisateur dans une politique de santé publique. Cette politique est née en France, à la fin des années 1980, suite à l'apparition du VIH.**

**1987** : Décret Barzach du 13 mai 1987 autorisant la vente libre des seringues.

**1995** : Circulaire du 12 avril 1995 relative à la prévention des risques infectieux chez les usagers de drogues par voie intraveineuse et à l'accessibilité au matériel d'injection stérile.

**1995** : Autorisation de mise sur le marché de la Buprénorphine Haut Dosage (Subutex®) et Méthadone sirop®, traitement de substitution aux opiacés.

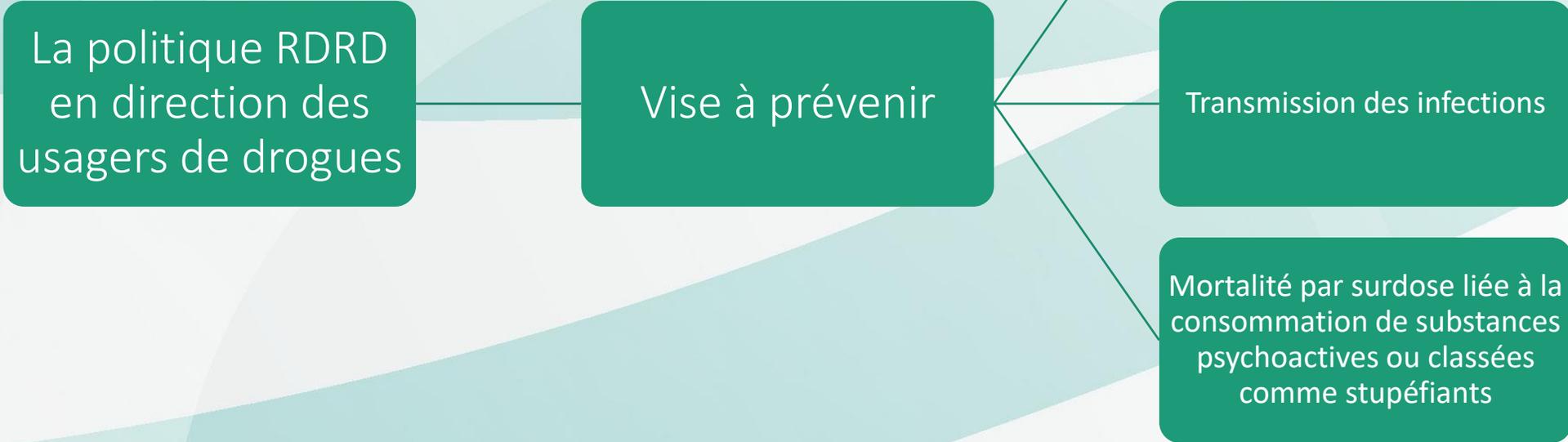
**2005** : Décret du 19 décembre 2005 relatif aux missions des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues.

**2008** : Autorisation de mise sur le marché de la Méthadone gélule®, traitement de substitution aux opiacés.

**2016** : Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé autorisant l'expérimentation de salles de consommation à moindre risque et la mise en place de programme d'éducation aux risques liés à l'injection (ERLI). Mettant à disposition des CAARUD de nouveaux outils tels que les Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD).



# DEFINITION DE LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES (RDRD)



## DEFINITION DE LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES (RDRD)

La RDRD repose sur une participation active des usagers de drogues

Admet leur capacité à agir sur leur santé et leur qualité de vie et modifier leurs pratiques à risques dès qu'elles en ont les moyens

Elle reconnaît leur expertise concernant les usages et les moyens des groupes d'appartenance

Elle respecte les modes de vie des personnes et leur autonomie

La prise en compte de cette facilité d'autodétermination et de cette expérience d'usage renforce l'efficacité des interventions de personnels



## MISSION DE RDRD DES CARRUD ET CSAPA

La réduction des risques et des dommages n'est pas la seule mission des CAARUD :  
c'est aussi une **mission obligatoire des CSAPA**

### Public et professionnels des CSAPA

Les usagers sont souvent polyconsommateurs, à des niveaux de consommation divers et des stades motivationnels au changement singuliers

Les professionnels doivent avoir une écoute et un discours ayant pour objectif la réduction des risques et des dommages et notamment proposer aux usagers qui le souhaite du matériel adapté à leurs pratiques



## MISSION DE RDRD DES CARRUD ET CSAPA

La réduction des risques et des dommages n'est pas la seule mission des CAARUD :  
c'est aussi une **mission obligatoire des CSAPA**



# Mission de RDRD des CSAPA

Les CSAPA assurent pour les personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance aux substances psychoactives ainsi que pour leur entourage, la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives

Les CSAPA, spécialisés ou non, ont l'obligation de mettre en œuvre des mesures de réduction des risques à destination du public qu'ils prennent en charge

## MISSION DE RDRD DES CARRUD ET CSAPA

La réduction des risques et des dommages n'est pas la seule mission des CAARUD :  
c'est aussi une **mission obligatoire des CSAPA**



# Définition RDRD

La réduction des risques s'adresse aux personnes qui, du fait de leur addiction, peuvent avoir des comportements à risques. Ces risques sont liés aux produits eux-mêmes, aux modes d'usage, aux circonstances de consommations

La mission de réduction des risques des CSAPA a pour but de limiter les risques sanitaires et sociaux liés à l'usage de substances psychoactives, mais aussi de contribuer au processus de soin, au maintien ou à la restauration du lien social

## MISSION DE RDRD DES CARRUD ET CSAPA

Tout CSAPA doit être en mesure d'assurer une **mission de RDRD**

### Prise en compte des mésusages

Le CSAPA, qui peut être un lieu de prescription, voire de délivrance de médicaments de substitution aux opiacés, doit prendre en compte une réalité : celle de leur éventuel mésusage

---

### Présence de CAARUD

La réalité de terrain fait qu'il n'y a pas toujours un CAARUD à proximité de chaque usager, notamment en milieux péri urbain et rural. Les professionnels doivent pouvoir répondre aux besoins de chaque usager se présentant en CSAPA même s'il y a un CAARUD à proximité dont les coordonnées seront communiquées

---



# ETHIQUE ET POSTURE

L'éthique des professionnels intervenant en RDRD impose de prendre en compte la réalité singulière de chaque usager, son expérience, ses compétences, ses aptitudes et ses usages, sans jugement.

La RDRD ne se résume pas à la mise à disposition de matériel, ce sont aussi une écoute et un discours adaptés afin d'y donner du sens.

La mission de RDRD doit faire l'objet d'une description dans le projet d'établissement : objectif général, éthique, posture, pratiques et partenariats.

Il ne doit pas y avoir de fausse dichotomie entre CAARUD, lieu de RDRD et CSAPA lieu de soin, l'un s'adressant aux usagers « actifs » et l'autre aux usagers en « demande de soins ».



# ETHIQUE ET POSTURE

Les CSAPA et  
CAARUD ont pour  
mission de répondre  
aux usagers



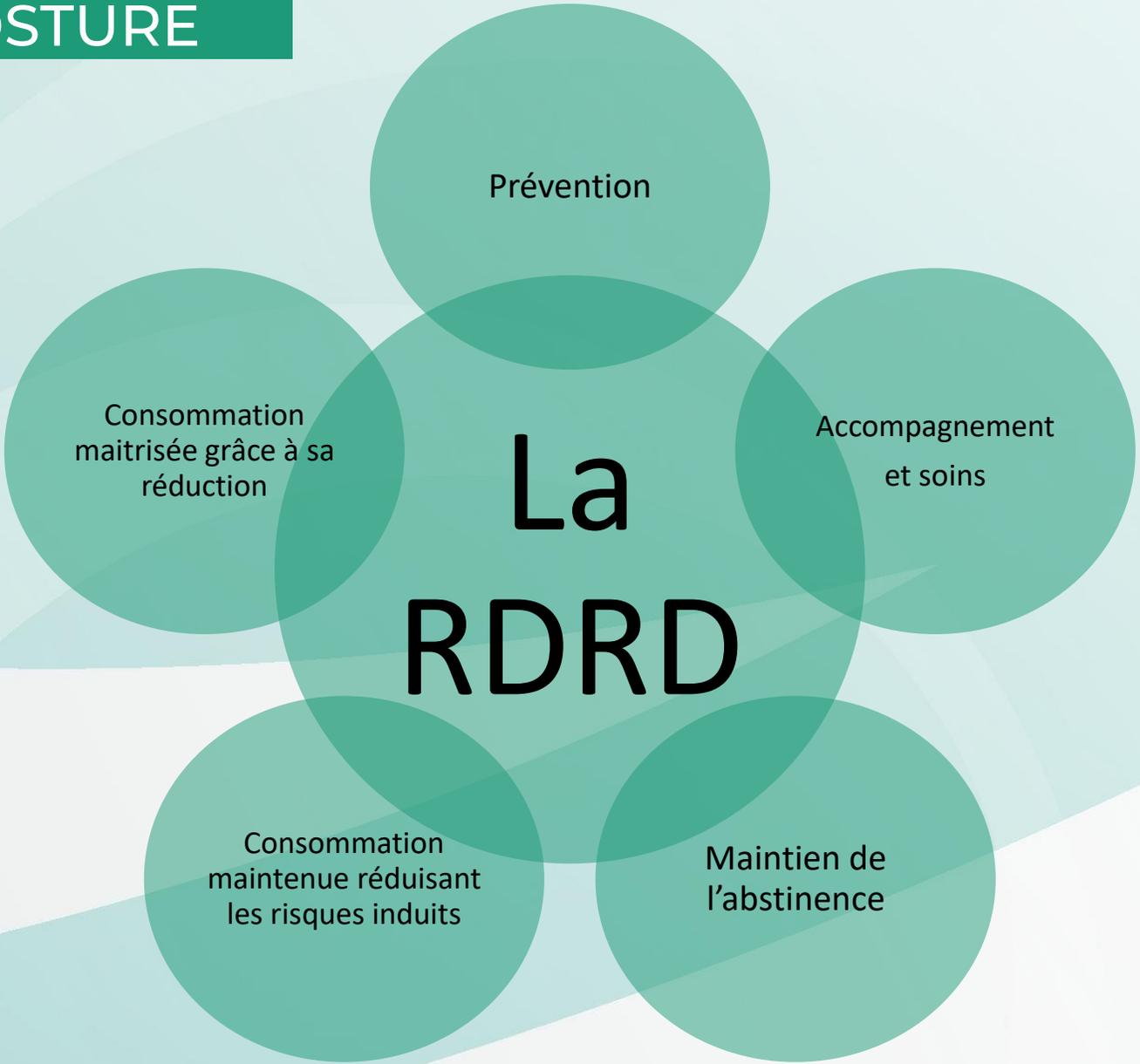
Prendre soin d'eux



Agir par eux-mêmes pour  
vivre autrement avec leurs  
conduites addictives  
(quelles que soient leurs  
pratiques, objectifs de  
maintien ou non des  
consommations)



ETHIQUE ET POSTURE



# MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

**Tous les professionnels exerçant en CSAPA doivent être en mesure de délivrer du matériel de RDRD à toute heure d'ouverture au public.**

Une sensibilisation ou formation de chaque personnel au type de matériel est nécessaire

Ne pas limiter la RDRD à la mise à disposition

Le CSAPA devra aussi proposer des vaccinations et dépistages

- Dépistage : la proposition de TROD est à favoriser, sous réserve de personnels formés et d'une autorisation complémentaire ARS

Le CSAPA devra participer au dispositif de veille sanitaire et d'analyse de drogues



# MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

**Tous les professionnels exerçant en CSAPA doivent être en mesure de délivrer du matériel de RDRD à toute heure d'ouverture au public.**



## Proposition de naloxone intra-nasale

- La naloxone intra-nasale peut être proposée sous respect des conditions réglementaires
- Il s'agit d'un traitement d'urgence des surdosages aux opioïdes, connus ou suspectés, se manifestant par une dépression respiratoire et dans l'attente d'une prise en charge par une structure d'urgence.

# TYPE DE MATERIEL

Liste  
conseillée de  
matériel de  
RDRD à  
proposer en  
CSAPA

STERIBOX  
(1 CC)

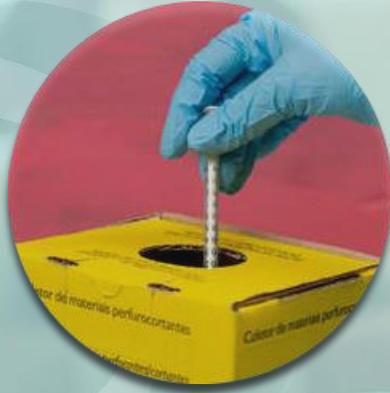
SERUM  
PHYSIOLOGIQUE

ROULE TA PAILLE

STERIFILTRE



# TYPE DE MATERIEL



COLLECTEUR DE MATERIELS USAGERS  
AVEC  
CONVENTION DASRI



PRESERVATIFS FEMININS ET  
MASCULINS



BOUCHONS D'OREILLE



ETHYLOTEST 0,2 ET 0,5  
G/L D'AIR EXPIRE

# LIEU DE STOCKAGE ET CONDITIONS DE DELIVRANCE DU MATERIEL

## Stockage et conditions de délivrance du matériel

Lieu de stockage à définir en fonction de la configuration des établissements : local dédié ou armoire dans un lieu facile d'accès à tous les intervenants. Dans les deux cas local fermé à clé

Matériel délivré dans un espace dédié et fermé afin de garantir la confidentialité lors de la distribution (peut être aussi entreposé dans un bureau de consultation et délivré par le professionnel durant l'entretien)

Délivrance de matériel de RDRD assurée dans le cadre d'un entretien accompagné de conseils personnalisés



# LIEU DE STOCKAGE ET CONDITIONS DE DELIVRANCE DU MATERIEL



## Stockage et conditions de délivrance du matériel

Une mise à disposition libre, en salle d'attente par exemple, peut être proposée pour les préservatifs féminins et masculins, bouchons d'oreille, éthylotests, avec proposition systématique de conseils personnalisés

Quantité de matériel délivré est adaptée à la demande de chaque usager :  
permet de créer du lien et d'échanger avec l'utilisateur

Aucun jugement ne doit être porté sur la quantité de matériel délivré : un usager peut en demander pour lui-même mais aussi en relais pour d'autres personnes

# LIEU DE STOCKAGE ET CONDITIONS DE DELIVRANCE DU MATERIEL



## Stockage et conditions de délivrance du matériel

Le matériel délivré, en nature et quantité, est porté au dossier de l'utilisateur, comme partie intégrante de son accompagnement

Il est souhaitable qu'il y ait un professionnel dédié au sein de l'équipe et responsable de la gestion des commandes et du stock de matériels (dont le contrôle régulier des dates de péremption).

# RESUME



- **Tout CSAPA doit mettre à disposition du matériel de RDRD**, dans le respect de ses missions, selon des modalités adaptées à la configuration de l'établissement et à son organisation
- **Le CSAPA ne doit pas se substituer au CAARUD mais agir en complément.** Après avoir répondu à la demande de l'utilisateur, il conviendra que l'équipe du CSAPA, selon les cas, l'oriente vers le CAARUD

# La Réduction Des Risques en CSAPA

- Obligation pour les CSAPA de mettre à disposition des outils de RDR et de proposer du matériel (Circulaire DGS/MC2 no 2008-79 du 28 février 2008)
- La RdR ne s'oppose pas à la prévention, elle s'adresse à ceux qui ont dépassé l'interdit de la consommation pour que leur usage de drogues soit le moins nocif possible, pour eux et leur entourage. Réduire les risques, c'est admettre que les consommateurs de drogues sont des personnes responsables, capables d'exercer leur libre arbitre pour faire des choix pour leur santé.

# RDR / PREVENTION auprès de l'entourage en CSAPA

- Les aider à aborder les consommations/usages (exprimer son inquiétude, ses émotions, nommer les situations perçues...)
- Déconstruire leurs représentations concernant les consommations/usages et leur permettre d'appréhender cette question sous l'angle de la santé, du bien-être
- Favoriser leur implication dans la mise en œuvre de l'accompagnement (accompagnement à certains rendez-vous par exemple)
- D'échanger sur les facteurs de risque et de protection liés à l'environnement physique et social de la personne accompagnée ;

Quelques chiffres...

|                          | ANTENNE SAINT-GENIX SUR GUIERS                        | ANTENNE DE BELLEY                    |
|--------------------------|---|--------------------------------------|
| LIEUX DE PERMANENCE      | Tous les jeudis<br>Centre Polyvalent d'Action sociale | Tous les lundis<br>Hôpital de Belley |
| % de Femmes accompagnées | <b>30%</b>  | <b>25%</b>                           |
| % d'Hommes accompagnés   | <b>70%</b>  | <b>75%</b>                           |
| Alcool                   | <b>47%</b>  | <b>38%</b>                           |
| Tabac                    | <b>10%</b>  | <b>9%</b>                            |
| Cannabis                 | <b>17%</b>  | <b>34%</b>                           |
| Cocaïne                  | <b>10%</b>  | <b>19%</b>                           |
| Héroïne                  | <b>10%</b>  | <b>6%</b>                            |
| Addictions sans produit  | <b>3%</b>   | <b>3%</b>                            |

| <b>CSAPA (ne prend pas en compte la CJC)</b> | <b>ANTENNE PONT DE BEAUVOISIN</b> |
|--|-----------------------------------|
| <b>Pourcentage d'Hommes suivis</b>           | 84 %                              |
| <b>Pourcentage de Femmes suivies</b>         | 16 %                              |
|  |                                   |
| <b>Alcool</b>                                | 65 %                              |
| <b>Tabac</b>                                 | 3 %                               |
| <b>Cannabis</b>                              | 20 %                              |
| <b>Cocaïne - Crack</b>                       | 3 %                               |
| <b>Héroïne</b>                               | 1,5 %                             |
| <b>Addictions sans produits</b>              | 9 %                               |

# **LE C.A.A.R.U.D**

**(Centre d'Accueil et d'Accompagnement à  
la Réduction des Risques pour Usagers de  
Drogues)**

# Missions et principes d'intervention

Les actions ( définies par l'article R.3121-33-1 du code de la santé publique) :

- Accueil et Accompagnement
- Accès aux droits et partenariat avec le droit commun
- Conseils en réduction des risques et Distribution de matériel
- Analyse de produits
- Soins et Dépistage
- Gestion du programme d'échanges de seringues avec les pharmacie du Département: **PES**
- Intervention en festifs
- Formation et Sensibilisation

- Accueil Anonyme et Gratuit
- Inconditionnalité de l'accueil
- Accompagnement individuel et collectif
- Adaptation aux besoins et au contexte de vie des personnes accueillies

## Les lieux d'actions :

- Permanence du CAARUD les Lundis, Mercredis et Vendredis de 13H30 à 17h30
- Unité mobile les Mardis et Jeudis sur le territoire savoyard
- Intervention au domicile en cas de besoin
- Permanences sur l'Espace Solidarité et la Cantine Savoyarde
- Intervention en festif

2 infirmiers  
2 éducateurs  
spécialisés  
1 assistante sociale  
1 cheffe de service



# Le matériel RdR





Retrouvez toutes nos adresses  
sur notre site :  
[www.le-pelican.org](http://www.le-pelican.org)



[www.facebook.com/lepelican73](https://www.facebook.com/lepelican73)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

